

DECISION N° 537/26 /MINESEC DU _____

04 SEPT 2026

portant nomination de responsables à titre intérimaire dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-BANYO

CES BILINGUE DE TCHAMBA

Directeur : Monsieur **ABAKAR DJIBRILLA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0609386G**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE MOKOLO, poste créée.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VINA

CES DE BORONGO

Directeur : Monsieur **SAÏBOU MAMAT** Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0733775W**, précédemment Surveillant Général au CES DE LIKOK, poste créée.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU-ET-AKONO

CES DE NYOMO

Directeur : Monsieur **SEME OTOU Jérôme Expédit**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0610541O**, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE MBALNGONG, en remplacement de Madame **EMAH SYLVIE GEORGETTE** EMVIENG.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA LEKIE

CES DE MINSOA I

Directeur : Monsieur **BITEBENEMESSANGA DIEUDONNE ESPER PARFAIT**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0553932M**, précédemment Surveillant Général au LYCE D'OBALA, en remplacement de Monsieur **ESSONO ARSENE NICOLE**, décédé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-SO'O

CETIC D'EKOUDENDI

Directeur : Monsieur **BOULA NDOH Alain Bertrand**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **0608969M**, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE DE MBALMAYO, en remplacement de Monsieur **EKANI BESSALA GABRIEL**, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

CETIC DE KATCHEO

Directeur : Monsieur **SOBE JACQUES**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **0666933O**, précédemment Chef des Travaux TI au LYCEE TECHNIQUE DE SANGUERE-NGAL, poste crée.

CETIC DE BOULGOU

Directeur : Monsieur **OULESSITI HAMAN**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **0681501T**, précédemment Censeur au LYCEE TECHNIQUE DE GAROUA-DJAMBOUTOU, poste crée.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

CES BILINGUE DE MISSAKA

Directeur : Madame **NJANJO THECLA ANYONGO MUKETE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **1016437D**, précédemment Directeur du CES D'OWE ROAD MUYUKA, poste crée.

CETIC DE BOKWAONGO

Directeur : Madame **AKAT Brenda NSO-NDIP**, épouse **OJONG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **0584220U**, précédemment Censeur au LYCEE TECHNIQUE D'OMBE, poste crée.

CES D'OWE ROAD MUYUKA

Directeur : Monsieur **EMMANUEL EKOVI MOLUA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0759796D**, précédemment Surveillant Général au CES DE DIBANDA, en remplacement de Madame **NJANJO THECLA ANYONGO MUKETE**, mutée.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUPE-MANENGOUBA

CES DE MANYEMEN

Directeur : Monsieur **NGEME IVO SONE METUGE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0584701X**, précédemment Surveillant Général au CES DE BAI PANYA, poste crée.

CES DE BABOUBOCK

Directeur : Monsieur **EWUAH AKEPE KELLER**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0730024Z**, précédemment en service au LYCEE BILINGUE DE BONABERI, poste crée.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MANYU

CES DE NYENEBA

Directeur : Monsieur **OJUA Daniel OJUA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **1111608I**, précédemment en service au LYCEE DE KAJIFU, en remplacement de Monsieur SMITH ASONG TAKON, décédé.

CETIC DE MBAKEM

Directeur : Monsieur **EBAI MENGE TIKU Kelly**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **1042437J**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE D'EYUMOJOCK, en remplacement de Monsieur **AGBOR WOUYI STANDLEY TABESON**, muté.

CETIC DE TINTO

Directeur : Monsieur **AGBOR WOUYI STANDLEY TABESON**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **0708704L**, précédemment Directeur du CETIC DE BAKEM, en remplacement de Monsieur FELIX TAMBE ASHU, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser quatre (04) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le **04 SEPT 2028**
LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

NALOVA LYONGA, Ph.D
3/3

